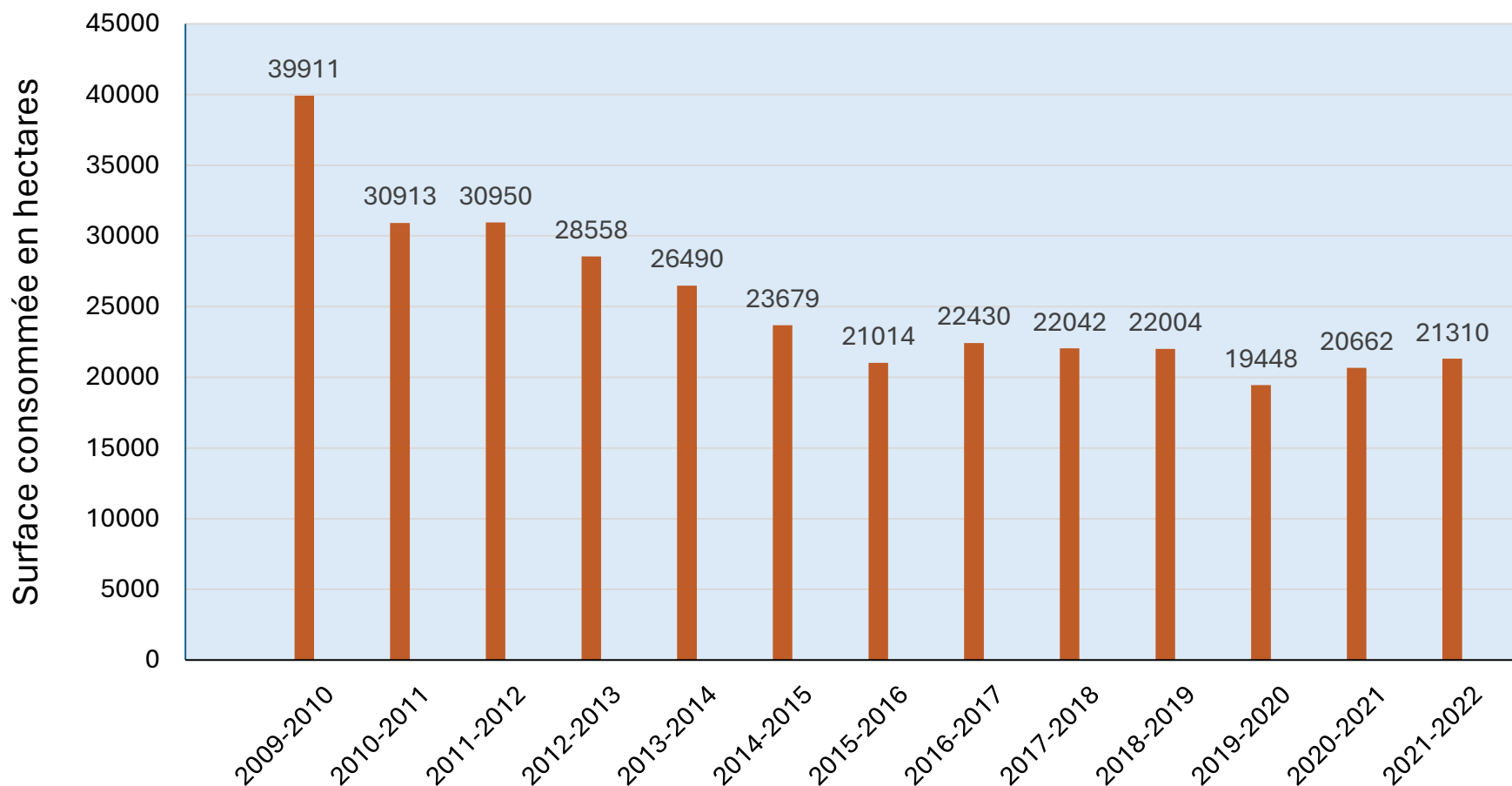


Consommation des sols en France par artificialisation

France métropolitaine + DOM du 1^{er} janvier 2011 au 1^{er} janvier 2022



Opinion répandue

« Les terres agricoles occupent la majorité du territoire de la France et progressent aux dépens de la nature. »

Notre analyse

« Selon la dernière enquête Teruti (moyenne 2019-2021), les sols agricoles occupent 44,8 % de la surface du territoire (métropole + DOM) contre 47,2 % pour les sols naturels alors que 8 % des surfaces sont artificialisés.

L'artificialisation est un phénomène peu réversible qui contribue à l'imperméabilisation des sols, influence la circulation des eaux et tend à accroître l'érosion de la biodiversité et le déstockage du carbone. Ses principales causes sont l'extension des habitats (> 63 %), des zones d'activité (23 %) et des infrastructures de transport (> 7 %). Dans l'Hexagone, elle s'exerce principalement dans les bordures maritimes mais aussi autour des agglomérations. Au cours des trente années écoulées, les sols artificialisés sont la fraction du territoire qui a progressé le plus vite, de l'ordre de 70% sur la période considérée. En 2016, on chiffrait la vitesse d'artificialisation des terres à 19 m² par seconde !

Les terres agricoles métropolitaines sont la fraction du territoire qui régresse le plus vite. Elles sont tout d'abord rongées par l'artificialisation qui touche aussi les espaces naturels. Or, ces mêmes espaces naturels continuent à étendre régulièrement leur superficie en raison de la déprise agricole. Depuis 1982, on estime que près de 65 000 ha de terres agricoles ont ainsi disparu chaque année. Ce qui équivaut à la SAU d'un département agricole comme l'Indre-et-Loire tous les 5 ans !

On doit également s'attacher au fait que l'artificialisation touche souvent les meilleures terres alors que la déprise agricole se fait généralement aux dépens de zones marginales dont la qualité des sols n'est pas toujours le point fort. »